CNIDFF
Centre national d'information sur les droits des femmes et des familles

Évolution des droits des femmes

1791 Rédaction de la « Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne » par Olympe de Gouges.

1792 Instauration du divorce par consentement mutuel.

1804 « Le mari doit protection à la femme, la femme doit obéissance à son mari » (code civil).

1850 Création obligatoire d'écoles de filles dans les communes de 800 habitants (loi Falloux).

1876 Fondation du « droit des femmes », premier groupement suffragiste, par Hubertine Auclert.

1903 Octroi du prix Nobel de physique à Marie Curie.

1920 Assimilation de la contraception à l'avortement, qui est une infraction.

1924 Uniformisation des programmes scolaires masculins et féminins et création d'un baccalauréat unique.

1938 Suppression de l'incapacité juridique de la femme mariée.

1944 Droit de vote et d'éligibilité pour les femmes.

1946 Suppression de la notion de « salaire féminin ».

1956 Fondation de « la maternité heureuse » devenant en 1960 Mouvement Français pour le Planning Familial.

1965 Loi réformant les régimes matrimoniaux, autorisant les femmes à ouvrir un compte bancaire en leurs noms personnels et à exercer une activité professionnelle sans le consentement de leur mari.

1967 Loi Neuwirth autorisant la contraception.

1970 Remplacement de la puissance paternelle par l'autorité parentale.

1972 Mixité de l'école polytechnique : 8 femmes sont reçues.

1972 Reconnaissance du principe « à travail égal, salaire égal ».

1974 Françoise Giroud première secrétaire d'État à la condition féminine.

1975 Ouverture du centre Flora Tristan, premier refuge pour « femmes battues ».

1975 Loi Veil autorisant et encadrant l'Interruption Volontaire de Grossesse.

1975 Réintroduction dans la loi du divorce par consentement mutuel.

1976 Mixité obligatoire pour tous les établissements scolaires publics.

1980 Définition légale du viol : « Tout acte de pénétration sexuelle de quelque nature qu'il soit, commis sur la personne d'autrui, par violence, contrainte ou surprise ».

1980 Marguerite Yourcenar première femme élue à l'Académie française.

1981 Yvette Roudy, première ministre d'État

1982 Remboursement de l'IVG par la Sécurité sociale.

1983 Affirmation du principe de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes par la loi Roudy.

1984 Ouverture du congé parental à chacun des parents.

1985 Loi introduisant une égalité des époux et des parents dans la gestion des biens de la famille et des enfants.

1992 Edith Cresson, première femme Première ministre.

1992 Aggravation des sanctions pour des violences commises par le conjoint ou le concubin.

1992 Sanction du harcèlement sexuel dans les relations de travail.

1993 Affirmation du principe de l'exercice conjoint de l'autorité parentale, quelle que soit la situation des parents (mariés, concubins, divorcés, séparés).

1993 Condamnation de l'entrave à l'IVG (loi Neiertz).

1999 Création du PACS (pacte civil de solidarité).

2000 Promulgation de la première loi sur la parité politique.

2000 Mise en œuvre d'une politique globale d'égalité des chances dans le système éducatif.

2001 Délai légal de l'IVG passant de 10 à 12 semaines.

2002 Consécration légale de l'autorité parentale conjointe et de la garde alternée.

2002 Possibilité pour l'enfant de porter le nom de ses deux parents.

2002 Création du congé de paternité.

2003 Loi instaurant la prestation d'accueil du jeune enfant (PAJE).

2004 Possibilité d'éviction du conjoint violent du domicile conjugal.

2006 Loi relative à l'égalité salariale entre les femmes et les hommes.

2006 Reconnaissance par la loi du viol entre époux et sanction du vol entre époux dans certains cas (ex : vols des objets ou documents indispensables à la vie quotidienne).

2006 Introduction de la notion de respect dans les obligations du mariage.

2006 Alignement de l'âge légal du mariage pour les garçons et les filles à 18 ans.

2008 Inscription dans la Constitution de « l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives, ainsi qu'aux responsabilités professionnelles et sociales ».

2010 Loi relative aux violences faites spécifiquement aux femmes, aux violences au sein des couples et aux incidences de ces dernières sur les enfants : création de l'ordonnance de protection des victimes et du délit de harcèlement moral au sein du couple.

2011 Fixation d'une pénalité pour des entreprises ne négociant pas en matière d'égalité professionnelle.

2012 Loi relative au harcèlement sexuel.

2013 Adoption en première lecture par le Sénat du projet de loi pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

2013 Adoption en première lecture par l'Assemblée nationale de la proposition de loi renforçant la lutte contre le système prostitutionnel.

- Femmes et violences
- Femmes et citoyenneté
- Femmes et éducation
- Femmes et santé
- Femmes et travail
- Femmes et articulation des temps de vie
- Femmes et vie familiale

Le réflexe égalité
www.infofemmes.com

CNIDFF - 7, rue du Jura, 75013 Paris
Tél. 01 42 17 12 00 - Courriel : cnidff@cnidff.fr